

## Le problème Sauvage



Emmanuel Macron et de nombreux responsables politiques ont rendu hommage à Jacqueline Sauvage cette semaine suite à l'annonce de son décès. En faire un symbole de lutte contre les violences conjugales a-t-il un sens réel ? Les politiques ne sombrent-ils pas dans une spirale destructrice lorsqu'ils cèdent à la pression du commentaire permanent ?

Avec Julia Courvoisier

**Atlantico.fr : Emmanuel Macron et un grand nombre de responsables politiques ont publié des tweets rendant hommage à Jacqueline Sauvage. En faire un symbole de lutte contre les violences conjugales a-t-il un sens réel ? L'émotion prend-elle le pas sur la raison ?**

**Julia Courvoisier** : Il est évident qu'aujourd'hui, le sensationnel fait recette en politique. Les faits divers judiciaires ont envahi nos chaînes d'info et nos journaux, ce qui pose un réel problème, à mon sens, pour la bonne administration de la justice.

Le cas de Mme Sauvage a interrogé et interroge toujours. L'hommage du Président Macron me pose souci.

Un préalable doit cependant être rappelé : cette femme a vécu avec un monstre, ses enfants ont vécu l'enfer. Mais sa seule porte de sortie a été de tuer son mari, de sang froid, de 3 coups de fusil dans le dos, après avoir fait une sieste.

La légitime défense ne pouvait pas être retenue par la cour d'assises. D'ailleurs, deux cours d'assises composées de magistrats et de jurés populaires l'ont lourdement condamnée à 10 ans de prison. C'est pas rien ! Elle aurait pu être condamnée à du sursis ou à une moindre peine mais non. Les personnes ayant eu accès au dossier, l'ayant entendue au cours de 2 procès ont estimé qu'elle s'était vengée.

Les arguments de défense de Madame Sauvage n'ont pas été retenus, et ses propos n'ont jamais été prouvés. Madame Sauvage n'est pas un symbole des violences conjugales : elle a été accusée d'avoir tué son mari. Elle n'a même pas protégé ses enfants.. Sa seule bataille a été de se défendre de ces accusations pour obtenir une peine pénale prenant en compte sa vie et sa personnalité. Comme de très nombreux accusés tous les jours !

L'émotion prend évidemment une place aujourd'hui bien trop importante dans le traitement de ces affaires judiciaires : tout le monde commente, chronique, donne son avis sur un dossier dont il ne connaît que des bribes publiées par les journalistes.

Parler de la présomption d'innocence, dire que Madame Sauvage a tué son mari de sang froid car elle ne supportait plus ce qu'elle vivait et qu'elle aurait du choisir une autre voie que la vengeance n'est plus acceptable et c'est bien dommage..

Madame Sauvage n'est pas un modèle de lutte contre les violences faites aux femmes : elle n'a jamais été engagée dans le moindre mouvement, ni association. Elle s'est défendue, comme n'importe quel accusé. En faire un symbole n'a donc aucun sens.

---

## **Les politiques s'entraînent-ils vers une spirale destructrice lorsqu'ils cèdent à la pression du commentaire permanent ?**

Bien sûr, et cette dérive du commentaire judiciaire permanent est inquiétante.

D'abord car il n'appartient pas aux politiques, encore plus aux ministres, de réclamer des sanctions. La justice doit rester indépendante. Si elle ne l'est plus, c'est donc le pouvoir en place qui nous jugera .. Et ce n'est plus un état de droit !

En outre, les politiques se servent de ces faits divers à des fins électorales et cela n'est pas honnête.

C'est également irrespectueux pour les victimes.

Pire même car cela pourrait venir remettre en cause le principe de l'indépendance des juges : les magistrats qui jugent au final ces dossiers, doivent pouvoir sanctionner les coupables non pas en fonction de l'opinion publique qui ne connaît pas les pièces de l'enquête, mais en fonction d'un Dossier précis, de la vie du prévenu, de son passé judiciaire et des raisons qui l'ont conduit à commettre des faits répréhensibles.

Par exemple, un voleur de tablette de chocolat qui vole pour manger ne sera pas puni de la même manière que celui qui a volé toutes les économies d'une vieille dame. Et c'est bien normal ! Et pourtant, tous les deux risquent la même chose.

Il faut laisser la justice faire son travail. Il faut laisser la défense se défendre et mettre du contradictoire dans les affaires.

La justice ne doit pas se faire par des commentaires incessants des politiques sur les plateaux télé. Sauf à ce qu'un jour, la justice disparaisse.

## **Plutôt que de célébrer des personnes luttant activement pour des causes on met en avant une femme qui a tué son mari comme héroïne. Quelle sont les racines et conséquences d'une telle maladie politique ?**

Ces causes sont multiples ..

J'en retiendrai trois principales.

D'abord, les femmes de ma génération ne veulent plus supporter ce que leurs mères et leurs grands mères ont subi. Les femmes veulent être traitées au même niveau que les hommes et personne ne pourra le contester. Il est évident que les mentalités ne changent pas assez rapidement sur ces questions, et cela crée de la violence. L'on peut donc aujourd'hui comprendre Madame Sauvage mais on ne peut pas accepter la vengeance. On ne peut pas tuer...

Ensuite, les français ont besoin de justice. Cela se sent, cela se voit. Ils veulent une justice équitable, transparente, rapide et efficace. Et aujourd'hui, nous sommes bien loin de remplir ces critères, par manque de moyens et manque d'une vision claire.

La justice, on en parle mais on n'agit pas.

Enfin, les réseaux sociaux ont modifié en profondeur les rapports entre les gens. Des infos en continu, en direct, commentées, recommandées.. Toutes les émissions d'infos sont aujourd'hui des « débats » entre chroniqueurs, diffusées en direct sur les réseaux sociaux. Tout et n'importe quoi est dit, dans l'immédiat, dans l'instantané. C'est l'émotion, le vif, le feu. Mais la justice ne peut pas se rendre comme ça !

L'instantané conduit à la vengeance.

Le temps conduit à la justice.

Et puis il faut dire aux gens ce qu'ils ont envie d'entendre.. Les politiques l'ont bien compris.

Ces dérives sont très alarmantes pour l'avocate que je suis, car si la justice ne prend plus le temps d'enquêter, d'entendre, de confronter, alors c'est la rue qui juge. Et lorsque la rue juge, c'est la fin d'une justice équitable respectant nos libertés fondamentales. Pire, c'est notre système de droit tout entier qui est en péril.